

L'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE NEYRUZ 



Informations

Pédibus et Vélobus

13



Comptes 2021

6



Agenda

des manifestations

28

Sommaire

- 3 Editorial**
- 4 Bureau du Conseil général**
- 5 Décisions du Conseil général**
- 6 Les comptes 2021**
- 12 Dicastères**
- 27 Informations officielles**
- 32 Divers**

Impressum

Tirage: Cette publication est éditée
2 à 3x par an à 1250 exemplaires

Éditeur: Commune de Neyruz

Coordination: Administration
communale - Tél.: 026 916 15 50

Site web: www.neyruz.ch

E-mail: neyruz@neyruz.ch

Graphisme: Effet-i-media
www.bepbep.ch

Photos: Commune de Neyruz -

Benoît Perriard -

David Dunand www.daviddunand.com

Impression: media-f

2023 et suivantes déjà en ligne de mire

L'accomplissement des missions publiques est une noble tâche, qui nécessite un travail d'équipe et une recherche permanente du consensus. Plus de 400 jours se sont écoulés depuis le début de la nouvelle législature.

Notre administration communale est enfin complétée selon nos souhaits présentés lors de l'élaboration de notre dernier budget. Elle peut assurer au mieux ses missions au service de notre population, du législatif et de l'exécutif. Elle forme une belle équipe qui travaille avec efficacité, dans la sérénité et l'entraide réciproque. Qu'elle en soit ici remerciée.

L'organe représentatif qu'est notre Conseil général est totalement à la hauteur de son rôle qui est d'intervenir entre les citoyens.nes et l'exécutif. Son fonctionnement durant ces premiers mois donne tort aux sceptiques. C'est une vraie intelligence collective et son enthousiasme est ressenti lors de chaque séance. Ses très nombreuses propositions, même si pas toujours

réalisables, sont le reflet des souhaits et besoins de notre population. L'interaction faite avec l'exécutif par le biais des commissions est très productive et permet des approches plus pertinentes de certaines problématiques.

Gouverner c'est aussi prévoir et le travail de votre Conseil communal doit aussi être visionnaire. En plus des affaires courantes, il est essentiel que nous ayons le plus possible de clairvoyance sur le Neyruz des années 2030 à 2050, voire plus loin. Nos séances stratégiques, mises sur pied trimestriellement doivent nous permettre de tenter d'appréhender au mieux notre futur qui reste en partie aléatoire. Quant au travail courant, il se fait dans un état d'esprit très positif, dans une ambiance des plus saines et avec à chaque fois le plaisir de se retrouver. Un seul bémol, l'activité est très chronophage.

Nous vous souhaitons à chacune et chacun un magnifique été, si possible pas trop caniculaire.

Votre Conseil communal



Bureau du Conseil général

Avec la dernière séance du Conseil général du 17 mai dernier, axée essentiellement sur les comptes 2021 de notre commune, s'achève une première année de Conseil général.

C'est l'occasion pour moi de tirer ma révérence et de remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné durant cette première année riche en événements et en expériences des plus exaltantes :

A mes collègues du Bureau, pour la collégialité, la très bonne ambiance lors de nos séances et leurs interventions toujours pertinentes et constructives,

Au personnel de l'Administration communale, Monsieur Nicolas Wolleb, Mesdames Laetitia Gilliéron et Marie-Noëlle Eggertswyler pour leurs com-

pétences et leur disponibilité (Je n'oublie pas non plus Mesdames Ariane Menoud, Perrine Quillet-Dario et Sylviane Gumy qui m'ont accompagné durant cette première année),

A Monsieur le Syndic pour sa disponibilité, son engagement sans faille pour la collectivité et les échanges constructifs et cordiaux durant toute cette année,

A l'ensemble du Conseil communal pour la qualité des messages, de plus très souvent délivrés bien avant les délais que nous nous étions fixés,

Aux Chef.fe.s de groupe, pour leur participation active et respectueuse aux séances du Bureau auxquelles ils (elles) étaient convié(e)s,

Enfin à tous les parlementaires du Conseil général : la qualité des débats et le respect qu'ils (elles) ont su mon-

trer à leurs congénères a grandement facilité ma tâche et celle du Bureau. Je me réjouis de me joindre à eux lors de nos prochaines séances.

Le Conseil général de Neyruz est en marche. Il est bien entendu perfectible et je souhaite plein succès au nouveau Président Monsieur François Rossier, à son nouveau Vice-président Monsieur Sébastien Bugnon et à l'ensemble du Bureau.

Pour le bien de notre village et de sa population.

Laurent Chatagny
Président du Conseil général
de la première année 2021/2022



Décisions du Conseil général

Séance du Conseil général du 17 mai 2022

Le Conseil général s'est réuni le 17 mai 2022. Le procès-verbal provisoire peut être consulté sur notre site internet rubrique **Politique / Conseil général / Procès-verbaux.**



Lors de cette séance, le Conseil général a :

- Approuvé le procès-verbal du dernier Conseil général du 14 décembre 2021
- Pris connaissance et validé les informations du Bureau du Conseil général
- Pris connaissance des différentes communications du Conseil communal

Durant cette même séance, le Conseil général a traité plusieurs objets qui lui étaient soumis par le Conseil communal. Les messages élaborés par le Conseil communal en relation avec ces objets peuvent être consultés sur notre site internet rubrique **Politique → Conseil général → Dates des séances.**



En résumé, le Conseil général a :

- Elu M. François Rossier en tant que Vice-Président du Conseil général pour la période 2021-2022 suite à la démission de M. Jérôme Vonlanthen
- Elu M. François Rossier en tant que Président du Conseil général pour la période 2022-2023
- Elu M. Sébastien Bugnon en tant que Vice-Président du Conseil général pour la période 2022-2023
- Accepté à l'unanimité le crédit additionnel « Réfection Rte des Simon » de CHF 87'861.90

- Accepté à l'unanimité le crédit additionnel « Parc du Clédard et ses Promenades Verdandi/Vanils » de CHF 98'713.45
- Accepté à l'unanimité la nouvelle dépense « Participation au renouvellement des collecteurs intercommunaux » de CHF 55'720.10
- Adopté à l'unanimité les comptes de résultat 2021 faisant apparaître un excédent de recettes de CHF 752'780
- Approuvé à l'unanimité le Règlement d'organisation du Conseil général, et accepté l'amendement sur l'article 33 demandé par la Commission financière
- Approuvé à l'unanimité la modification des statuts (ARCOS)



- Adopté à l'unanimité les comptes d'investissements 2021 faisant apparaître un excédent de dépenses de CHF 1'380'647
- Pris acte du rapport de gestion 2021
- Accepté à l'unanimité la nomination de l'organe de révision

Les comptes 2021

Extraits des comptes 2021 et commentaires

L'examen des comptes 2021 révèle :

- que le résultat des comptes 2021 fait apparaître un excédent de recettes de CHF 752'780,
 - que le compte des investissements présente un excédent de dépenses de CHF 1'380'647,
 - que le cash flow de l'exercice atteint CHF 735'159,
 - que les engagements en cours (crédits votés) totalisent CHF 8'861'026,
 - que le bilan présente un capital propre de CHF 18'060'126,
- qu'une écriture comptable due à la réévaluation du patrimoine administratif (PA) au 01.01.2021 a été passée pour **CHF 381'662** en regard à la dissolution sur 10 ans de ladite réserve de réévaluation (10 %); ceci a pour effet d'améliorer artificiellement le résultat final,
 - dû à MCH2 et son nouveau système de comptabilisation, dans les recettes fiscales, l'impôt à la source est ainsi comptabilisé sur deux années, d'où une amélioration unique dans les comptes 2021 de **CHF 139'524**,
 - que la situation financière globale de notre Commune au 31.12.2021 peut être qualifiée de saine.

Les comptes 2021 ont été approuvés par le Conseil communal en séance du 4 avril 2022, par la fiduciaire BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA selon son rapport du 5 avril 2022 ainsi que par le Conseil général lors de sa séance du 17 mai 2022.

Nous vous rappelons également que différentes présentations détaillées de comptes et tableaux sont consultables sur notre site internet, page Politique, Conseil général, Séance du 17 mai 2022, message N° 2022/20 des comptes 2021.

Compte de résultat

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	1 077 173,97	22 470,45	993 585,00	18 450,00
1	Ordre et sécurité publics, défense	186 001,21	95 983,70	228 365,00	82 950,00
2	Formation	3 288 776,12	24 384,20	3 424 890,00	35 420,00
3	Culture, sport et loisirs	323 142,43	80 610,95	331 637,00	120 040,00
4	Santé	1 024 213,25	13 212,55	1 015 295,00	11 000,00
5	Prévoyance sociale	1 739 290,90	35 350,90	1 704 815,00	38 125,00
6	Trafic et télécommunications	759 647,94	39 112,55	746 850,00	46 950,00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1 355 980,50	934 929,62	1 400 070,00	985 650,00
8	Economie publique	35 829,10	30 094,25	39 180,00	8 650,00
9	Finances et impôts	255 772,42	9 522 458,79	313 960,00	8 866 360,00
	Totalisation	10 045 827,84	10 798 607,96	10 198 647,00	10 213 595,00
	Résultat	752 780,12		14 948,00	

Compte des investissements

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Ordre et sécurité publics, défense	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Formation	208 852,00	0,00	210 000,00	4 230,00
3	Culture, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Prévoyance sociale	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Trafic et télécommunications	1 388 134,29	492 404,90	4 040 500,00	421 000,00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	463 997,90	187 932,00	4 460 700,00	175 000,00
8	Economie publique	0,00	0,00	1 637 000,00	0,00
9	Finances et impôts	0,00	0,00	400 000,00	0,00
	Totalisation	2 060 984,19	680 336,90	10 748 200,00	600 230,00
	Résultat		1 380 647,29		10 147 970,00

Bilan 2021

	Bilan au 01.01.2021	Bilan au 31.12.2021
1 ACTIF	37 276 999,33	36 320 073,43
100 Disponibilités	3 354 684,36	3 973 953,24
101 Créances	4 087 723,13	-2 980 697,15
104 Actifs de régularisation	326 050,50	7 754 632,95
107 Placements financiers à long terme	1 762 000,00	1 730 000,00
108 Immobilisations corporelles PF	15 153 350,00	12 215 660,00
140 Immobilisations corporelles PA	13 241 671,04	14 955 340,99
145 Participations, capital social PA	14 960,30	14 960,30
146 Subventions d'investissements	-663 440,00	-1 343 776,90
2 PASSIF	-37 276 999,33	-36 320 073,43
200 Engagements courants	-695 955,03	-503 239,06
204 Passifs de régularisation	-866 462,72	-933 243,96
205 Provisions à court terme	0,00	-63 800,00
206 Engagements financiers à long terme	-14 370 000,00	-16 090 000,00
208 Provisions à long terme	-330 800,00	-332 201,90
209 Engagements financements spéciaux	-337 462,00	-337 462,00
290 Financements spéciaux	-391 816,20	-374 195,00
293 Préfinancements	-1 000 000,00	0,00
295 Réserve liée au retraitement PA	-3 811 661,99	-3 430 000,00
296 Réserve liée au retraitement PF	-12 694 153,60	0,00
299 Résultat	-2 778 687,79	-14 255 931,51



Contrôle des investissements

Objet	Voté en AC/CG	CREDITS
Installations pour personne à mobilité réduite à la Maison comm.	14.12.21	25 000,00
Mise à niveau câblages inform./électr.-Bâtiments communaux - 82	09.12.20	210 000,00
Etude faisabilité bâtiments périmètre scolaire - 87	14.12.21	100 000,00
Concours bâtiments périmètre scolaire - 89	14.12.21	250 000,00
Installation 2 salles de classe dans pavillon scolaire - 88	14.12.21	400 000,00
Installation 2 salles de classe dans pavillon scolaire - subvention		0,00
Réaménagement RC - Eclairage public RC - séquences 3 & 4 - 85	21.04.21	183 090,00
Réaménagements RC - crédit étude séqu. 4 - 85	21.04.21	96 930,00
Réaménagement RC - particip. aménagement espace routier séqu. 3 - 85	21.04.21	538 500,00
Participation de tiers - SPC Réaménag. espace routier séqu. 3 - 85	21.04.21	0,00
Participation de tiers - SPC crédit étude séqu. 4 - 85	21.04.21	0,00
Aménagement route de La Charrière - 68	12.12.18	130 000,00
Aménagement Giratoire carré - 81	11.12.19	200 000,00
Aménagement passage piétons et chemin piétonnier - 84	23.09.20	147 500,00
Aménagement place "Kiss & Go" Rte d'Onnens	23.09.20	233 000,00
Réfection route des Simon - 86	14.12.21	50 000,00
Aménagement places de parc Four banal		
Mobilité douce Les Allys et canapé forestier	14.12.21	80 000,00
Aménagements routiers divers	14.12.21	80 000,00
Place de la Gare - aménagements - 65	08.05.18	1 920 000,00
Participation de tiers - Place de la Gare - 65	08.05.18	0,00
Aménagement Parc Clédard & Promenades Verdandi-Vanils - 79	11.12.19	700 000,00
Achat d'un robot-épareuse	14.12.21	50 000,00
Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - 58	23.05.17	675 000,00
Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille - 69 Séqu. 2	12.12.18	300 000,00
Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille - 71 Séqu. 3	12.12.18	600 000,00
Remplac. conduite EP - RC/La Croix par Rte Simon - 74	15.05.19	180 000,00
Approvisionnement en eau - Taxes encaissées	néant	0,00
Assainiss. EU/EC Ouest village&amén. Mobilité - 48	10.12.14	680 000,00
Assainiss. EU/EC Ouest village&amén. Mobilité - 48	10.12.14	210 000,00
Assainiss. EU/EC Ouest village&amén. Mobilité - 48	10.12.14	1 710 000,00
Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - 58	23.05.17	675 000,00
Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - collecteurs privés Haut Clédard - 58	23.05.17	0,00
Traversée village RC : Entrée Cottens/Giratoire Daille - 70 Séqu. 2	12.12.18	350 000,00
Traversée village RC : La Charrière/Giratoire Daille - 72 Séqu. 3	12.12.18	900 000,00
Remplacement conduite EU + mise séparatif - La Croix/RC - 75	15.05.19	184 000,00
Mise en séparatif Les Allys/Imp. du Chêne	23.09.20	80 000,00
Assainissement EU/EC - Secteur Nierlet - 83	09.12.20	450 000,00
Protection des eaux - Taxes encaissées	néant	0,00
Participation renouvellement collecteurs intercommunaux		0,00
Secteur Les Simon - arrosage	14.12.21	60 000,00
Secteur Les Simon - protection contre les crues	14.12.21	120 000,00
Compétences financières p/Transactions immobilières		200 000,00
Le Sécheron - PAD Plan Aménagement Détail	23.09.20	250 000,00
La Villeyre - PAD Plan Aménagement Détail		0,00
Centre-Village & Imp. du Carro - PAD Plan Aménagement Détail		0,00
Adaptation du PAL	14.12.21	150 000,00
Bâtiment de chaufferie	23.09.20	1 167 000,00
Bâtiment de chaufferie - préparation pour constr. Supérieure	23.09.20	470 000,00
Neyergie SA - prêt-relais install. PV et microréseau - 67	12.12.18	800 000,00
Vente terrain art. RF 331 (partiel) Rte Onnens Sud - 76	15.05.19	0,00
		15 605 020,00

Taxes-Subv.-Part. reçues	DEPENSES		Etat T = Terminé	SOLDES	Budget 2022
	2021	Totaux Dépenses			
0,00	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00
0,00	208 852,00	208 852,00		1 148,00	0,00
0,00	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00
0,00	0,00	0,00		250 000,00	250 000,00
0,00	0,00	0,00		400 000,00	400 000,00
0,00	0,00	0,00		-	-4 230,00
0,00	0,00	0,00		183 090,00	183 090,00
0,00	0,00	0,00		96 930,00	88 900,00
0,00	28 809,75	28 809,75		509 690,25	524 000,00
-14 404,90	0,00	0,00		-14 404,90	0,00
0,00	0,00	0,00		-	0,00
0,00	55 197,45	124 042,45	T	5 957,55	0,00
0,00	7 582,15	8 266,05		191 733,95	192 000,00
0,00	2 010,35	2 010,35		145 489,65	146 600,00
0,00	0,00	0,00		233 000,00	0,00
0,00	87 861,90	87 861,90		-37 861,90	50 000,00
0,00	0,00	0,00		-	150 000,00
0,00	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00
0,00	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00
0,00	541 993,94	1 608 820,06	T	311 179,94	0,00
-478 000,00	0,00	0,00	T	-	0,00
0,00	654 197,95	798 713,45	T	-98 713,45	0,00
0,00	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00
0,00	0,00	599 782,47		75 217,53	75 200,00
0,00	0,00	20 857,43		279 142,57	0,00
0,00	6 804,65	76 086,08		523 913,92	524 000,00
0,00	174 115,20	176 415,20	T	3 584,80	0,00
-82 830,50	0,00	0,00		-	-58 000,00
0,00	10 480,80	487 295,55		192 704,45	187 300,00
0,00	0,00	125 253,31		84 746,69	80 000,00
0,00	0,00	775 350,13		934 649,87	904 600,00
0,00	3 955,70	415 503,73		259 496,27	259 500,00
0,00	0,00	21 627,00		-21 627,00	0,00
0,00	0,00	20 857,43		329 142,57	0,00
0,00	14 601,05	111 094,82		788 905,18	789 000,00
0,00	168 315,50	197 123,89	T	-13 123,89	0,00
0,00	0,00	0,00		80 000,00	0,00
0,00	40 485,70	40 485,70		409 514,30	410 000,00
-105 101,50	0,00	0,00		-	-69 000,00
0,00	55 720,10	55 720,10	T	-55 720,10	0,00
0,00	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00
0,00	0,00	0,00		120 000,00	120 000,00
0,00	0,00	0,00		200 000,00	200 000,00
0,00	0,00	0,00		250 000,00	250 000,00
0,00	0,00	0,00		-	0,00
0,00	0,00	0,00		-	0,00
0,00	0,00	0,00		150 000,00	150 000,00
0,00	0,00	0,00		1 167 000,00	0,00
0,00	0,00	0,00		470 000,00	0,00
0,00	0,00	600 000,00		200 000,00	200 000,00
0,00	0,00	0,00		-	0,00
-680 336,90	2 060 984,19	6 590 828,85		8 999 786,25	6 397 960,00

1 380 647,29



Les comptes 2021

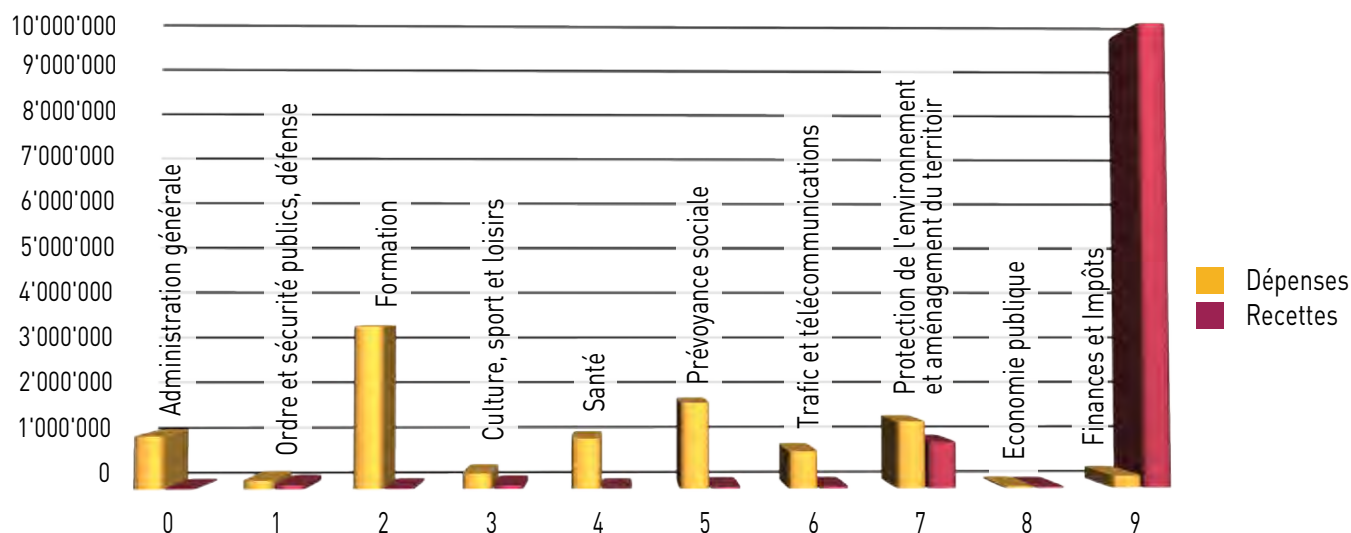
Répartition par tâches

	Comptes 2021		Dépenses %	Dépenses pour CHF 1'000
	Dépenses	Recettes		
Totaux fonctionnement	10 045 827,84	10 798 607,96	100,00	1 000
0 Administration générale	1 077 173,97	22 470,45	10,72	107
1 Ordre et sécurité publics, défense	186 001,21	95 983,70	1,85	19
2 Formation	3 288 776,12	24 384,20	32,74	327
3 Culture, sport et loisirs	323 142,43	80 610,95	3,22	32
4 Santé	1 024 213,25	13 212,55	10,20	102
5 Prévoyance sociale	1 739 290,90	35 350,90	17,31	173
6 Trafic et télécommunications	759 647,94	39 112,55	7,56	76
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1 355 980,50	934 929,62	13,50	135
8 Economie publique	35 829,10	30 094,25	0,36	4
9 Finances et Impôts	255 772,42	9 522 458,79	2,55	25
Excédents charges/produits fonctionnement	752 780,12		100,00	1 000

D'où proviennent nos recettes ?

	Comptes 2021		Recettes %	Recettes pour CHF 1'000
	Dépenses	Recettes		
Totaux fonctionnement	10 045 827,84	10 798 757,13	100,00	1 000
0 Administration générale	1 077 173,97	22 470,45	0,21	2
1 Ordre et sécurité publics, défense	186 001,21	95 983,70	0,89	9
2 Formation	3 288 776,12	24 384,20	0,23	2
3 Culture, sport et loisirs	323 142,43	80 610,95	0,75	7
4 Santé	1 024 213,25	13 212,55	0,12	1
5 Prévoyance sociale	1 739 290,90	35 350,90	0,33	3
6 Trafic et télécommunications	759 647,94	39 112,55	0,36	4
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1 355 980,50	934 929,62	8,66	87
8 Economie publique	35 829,10	30 094,25	0,28	3
9 Finances et Impôts	255 772,42	9 522 607,96	88,18	882
Excédents charges/produits fonctionnement	752 929,29		100,00	1 000

Recettes & Dépenses communales





Dicastère 1 : Administration générale et ressources humaines



Jean-Pierre Corpataux, Syndic

Informations générales de votre Syndic

Cela fait une année le 24 avril 2022 que vos Autorités communales ont été assermentées et qu'elles sont en fonction. Entre-temps, la pandémie s'est enfin essoufflée mais elle a fait place au conflit armé en Ukraine qui provoque de l'incompréhension, de la désolation et beaucoup de déstabilisation à tous les niveaux. Espérons que cette guerre cesse au plus vite et que la paix revienne rapidement sur notre continent.

Au niveau communal, en plus des affaires courantes, énormément de dossiers ont été repris et traités par votre Conseil communal. Le travail ne manque pas. Il est réalisé dans une très bonne ambiance et dans un esprit toujours dirigé vers l'intérêt commun et pour le meilleur du village. Le plan d'aménagement local, le déplacement de la gare CFF, l'étude des bâtiments communaux et la traversée de la route cantonale nous occupent fortement. Plusieurs dossiers sont imbriqués entre eux. Ils sont quelque peu retardés et n'avancent pas totalement au

rythme souhaité. Nous sommes tributaires d'accords préalables, d'analyses complémentaires à mener et de la lourdeur des processus décisionnels administratifs. Néanmoins, le Conseil communal veille à ce que ces dossiers très importants pour la Commune se concrétisent dans les meilleurs délais possibles et à la satisfaction du plus grand nombre. Les comptes 2021 sont bouclés et dégagent un bénéfice bienvenu. Toutefois, le passage au MCH2 en est pour beaucoup. Les Commissions communales font un travail remarquable pour soutenir le Conseil communal dans ses actions pour dynamiser la vie associative et économique du village. Beaucoup de personnes s'engagent pour Neyruz. Qu'elles soient ici chaleureusement remerciées pour leur dévouement et pour leur grande motivation. Le Conseil général s'est doté de son règlement d'organisation. Il a pris ses marques. Au nom du Conseil communal, je tiens à féliciter les membres du Conseil général, tout particulièrement ceux du Bureau et le Président sortant M. Laurent Chatagny, pour tout le travail accompli dans un excellent esprit de collaboration et de respect mutuel. Bravo et merci. Finalement, bon vent au nouveau Président élu pour la période 2022-2023, M. François Rossier, et beaucoup de plaisir et de satisfaction pour son mandat.

Engagements à l'administration communale

Responsable technique communal : Suite au processus de recrutement, nous avons le plaisir de vous informer que le Conseil communal a engagé pour ce poste de cadre, à un taux de 100%, M. Ludovic Circelli dès le 1^{er} mai 2022. Après une formation initiale de dessinateur en génie civil, M. Circelli a obtenu un diplôme de conducteur de travaux ES. Il a travaillé dans divers bureaux d'ingénieurs, de services et



de conseils ainsi que dans des entreprises de construction. M. Circelli a d'excellentes connaissances en génie civil, CAD, SIT, au niveau des réseaux d'eau ainsi que dans le domaine de la construction. Il a géré plusieurs projets et chantiers, y compris les procédures d'appels d'offres et le suivi budgétaire. M. Circelli possède toutes les qualités requises pour mener à bien la mission de responsable technique communal et nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans sa fonction.

Collaboratrice administrative : Nous avons le plaisir de vous informer que le Conseil communal a engagé, à un taux de 60%, Mme Laetitia Gilliéron



dès le 15 mars 2022. De formation commerciale, Mme Gilliéron complète l'équipe administrative en place et fonctionne comme assistante de notre Responsable administratif. Elle assume également le secrétariat du

Conseil général et le suivi des affaires et des dossiers en lien avec le Conseil général. Nous lui souhaitons aussi une cordiale bienvenue et beaucoup de satisfaction dans son activité professionnelle au sein de notre administration communale.

Horaires d'été de l'administration

Durant la période estivale, l'administration communale sera fermée du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet 2022.

Les horaires d'ouverture du 11 au 15 juillet et du 25 juillet au 18 août seront les suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	Fermé
Mardi	08h00 à 11h30	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	08h00 à 11h30	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	Fermé

ARS – Association Régionale de la Sarine

La commune de Neyruz a récemment adopté les statuts de la nouvelle Association Régionale de la Sarine ARS. Cette dernière élabore actuellement une action de « commerces de proximité 4.0 ». Ce projet vise le développement d'une application mobile pour les commerces de proximité avec un processus de fidélisation pour les consommateurs.

Cette offre sera disponible prochainement, une marche à suivre pour en bénéficier sera communiquée via notre site internet. Les commerçants désireux d'y participer pourront ainsi s'y inscrire. De plus amples informations suivront en temps voulu.

Information aux propriétaires-bailleurs

Selon la loi sur le contrôle des habitants (LCH) du 1er janvier 2022, les propriétaires-bailleurs ont un devoir de renseigner l'administration communale lorsqu'il y a des changements de locataires. Merci d'avance pour vos démarches.

Art. 6a

Déclaration d'arrivée – Obligation d'annonce de tiers

- 1 Toute personne telle que bailleur, gérant d'immeubles ou logeur, qui loge un tiers contre rémunération pour une durée de plus de trois mois, est tenue d'annoncer l'arrivée de ce tiers dans les quatorze jours.

Art. 11

Déclaration de départ

- 1 La personne qui quitte la commune doit annoncer son départ au préposé sans délai et indiquer sa destination.
- 2 Cette obligation incombe également à toute personne désignée à l'article 6a, à l'exception toutefois de l'obligation d'indiquer la destination de la personne qui quitte le logement.

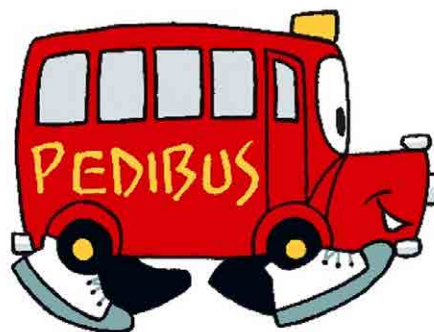
Dicastère 2 : Formation



Jean-Daniel Roth, Conseiller communal

Tous et toutes à pied ? ou à vélo ?

Et si pour la prochaine rentrée, tous les parents prenaient la résolution de laisser la voiture au garage pour le trajet entre la maison et l'école ? Plusieurs l'ont déjà fait, mais encore trop de véhicules sont présents et en mouvement sur le périmètre scolaire au début et à la fin des horaires de classe. Le manque de mouvement chez les enfants, l'écologie, le danger que représente un va-et-vient de voitures dans un espace réduit sont quelques raisons qui devraient pousser les plus récalcitrants à franchir le pas. Pour les parents qui n'auraient pas (toujours) le temps d'accompagner leur enfant sur le chemin de l'école, des solutions existent :



Le pédibus : ça marche comme un vrai bus, mais à pied. L'itinéraire de la ligne de Pedibus, ses arrêts et ses horaires sont programmés par les parents. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pedibus s'inscrit également pour le « conduire », une à deux fois par semaine selon les besoins. L'enfant rejoint alors le Pedibus à un arrêt et fait le trajet vers l'école avec ses camarades, sous la conduite d'un adulte. Après l'école, le Pedibus ramène l'enfant à l'arrêt le plus proche de chez lui. Les horaires scolaires sont parfois difficiles à gérer, par l'entraide, le Pedibus permet de réduire la pression reposant sur les parents. De plus, ce système permet à l'enfant d'intégrer

des règles de sécurité et de comportement, un apprentissage essentiel pour le rendre autonome et l'amener ensuite à se déplacer seul, à pied, en sécurité, bref, devenir un **super piéton et une super piétonne**.



A Neyruz, 3 lignes sont déjà à disposition, venez faire partie de l'aventure, toutes les informations sont disponibles sur le site de l'école Terre-Lune.

Un nouveau venu : Le Vélobus : dernièrement a eu lieu à Neyruz la présentation d'un concept semblable au Pédibus, mais à vélo. Ce projet de petit frère complémentaire du Pédibus est cofinancé par le Canton de Fribourg et porté par l'Association transports en environnement (ATE). Actuellement en développement dans les cantons du Valais et de Fribourg, le Vélobus a pour but de rendre le trajet à vélo sécurisé,



encadré et adapté aux capacités des enfants : L'ATE et PRO VELO amènent leur expertise et des cours d'encadrement d'enfants et de sortie sur route en groupe sont organisés.

Malgré une route cantonale très fréquentée et une topographie parfois difficile à la pratique du vélo, l'ATE a mené une pré-étude qui montre que Neyruz pourrait tout à fait bénéficier de ce système. La création d'une ou plusieurs lignes de Vélobus pourra être soutenue par l'ATE au niveau de l'organisation générale, de la définition de l'itinéraire et de la mise à disposition de matériel de sécurité. L'implication d'un groupe de parents reste cependant essentielle, tout comme pour le Pédibus. En cas d'intérêt, c'est avec plaisir que la Commune mettra en contact les parents avec la personne responsable de ce projet.

Afin d'encourager ces déplacements à pied ou en vélo, la Commune de Neyruz propose une semaine sans voiture à l'école. Celle-ci aura lieu du **lundi 12 au vendredi 16 septembre 2022**.



Ce défi collectif vise à se déplacer différemment, à bouger, à favoriser les liens sociaux sur le chemin de l'école, et finalement, à réduire les émissions de CO2.

Prêt-e à relever le défi ?

Dicastère 3 : Culture et société



Katuscia Sansonnens Cherubini,
Vice-Syndique

Installation de nouveaux défibrillateurs

Soucieuse de prodiguer à ses habitants les meilleures conditions en matière de santé, le Conseil communal a décidé d'augmenter les chances de survie en cas d'ACR (arrêt cardio respiratoire) en installant deux défibrillateurs supplémentaires.

Ces nouveaux défibrillateurs seront prochainement installés :

- Centre sportif des Simon
- Complexe scolaire
- Et déjà existant, à côté de la pharmacie du Clédard.

En raison de ses caractéristiques, le défibrillateur permet à chacun de pouvoir secourir une personne en arrêt cardiaque sans pour autant devoir attendre l'arrivée des secours d'urgence. L'utilisation de l'appareil se fait par assistance vocale et se déclenche dès lors qu'il est actionné. Il peut être utilisé sur un adulte comme sur un enfant. Le risque d'utilisation erronée ou de manière mal intentionnée est minime, une analyse du rythme cardiaque étant effectuée par l'appareil avant chaque action.



Les Samaritaines de Neyruz proposeront des cours pour apprendre les bons gestes, des informations utiles suivront dans les prochaines semaines.

D'autre part, des applications peuvent être installées sur Smartphones pour localiser les défibrillateurs et/ou pour alerter le samaritain le plus proche :

- Staying alive (pour la localisation)
- First Responder (pour le samaritain)

Dans tous les cas, appelez le 144 pour une assistance médicale rapide.

Présentation des sociétés sportives et culturelles

Unihockey Club Neyruz Rhinos :

Martin Renevey / 079 541 80 13 / martinrenevey@hotmail.com / www.uhcneyruz.ch

Dès 16ans / Groupe d'actif évoluant en 4^{ème} ligue / Cotisation annuelle de 300.- / Entraînement le mercredi de 19h à 20h30 / 8 journées de championnat par année

La Chanson du Moulin :

Joseph Bossart (Président) / 079 644 17 39 / president@chanson-du-moulin.ch / www.chanson-du-moulin.ch

Cœur avec animation liturgique et projets vocaux / Jazz vocal / Aucune connaissance musicale n'est pré-requise / Votre domicile ne joue aucun rôle / Essais possibles / Tous les jeudi de 20h à 22h au Complexe communal de Neyruz (1^{er} étage)

Les Samaritains :

Fabienne Chappuis / 079 612 42 86 / famchappuis@hispeed.ch / http://samaritains-neyruz.ch

Dès 16 ans / Un mercredi par mois de 19h30 à 21h30 dans notre local / Gestes de premiers secours / Cotisations jusqu'à 25 ans 40.- et après l'âge de 25 ans 50.- par année

Club des aînés :

Joseph Emmenegger / 079 679 30 73 / Emmenegger.jj@bluewin.ch

Toutes les personnes retraitées du village / aucune cotisation / Programme d'activités envoyé 2 fois par année, aussi sur le site Internet de la Commune de Neyruz sous « Culture, loisirs et sociétés »

Ludothèque Schtroumpf de Neyruz :

Cécile Emmenegger / 026 477 30 73 / 079 488 10 76 / Ludo.neyruz@bluewin.ch / www.ludo-neyruz.ch

Dispose d'environ 1200 jeux et jouets / de 6 mois à 99 ans / Rte d'Onnens 5 à Neyruz, au rez-de-chaussée du complexe communal dans l'abri PC sous la salle de gym / le mercredi de 15h à 17h, le samedi de 9h à 11h, durant les vacances scolaires : ouverture le samedi sauf vacances de Noël / Abonnement familial annuel : 40.- pour 4 jeux, locations par jeux supp. : 1 à 3.- par jeu / Sans abonnement familial : location de base : 3.- par prêt + 1 à 3.- par jeu

La Cordiale :

Denis Morel / 079 270 72 80 / president@lacordiale.ch / www.lacordiale.ch / www.emj.ch

Répétitions le jeudi de 20h15 à 22h de septembre à mai/juin / préparations de prestations et pour les partielles : répétitions aussi le lundi soir / lors de ses concerts annuels, de prestations religieuses et villageoises et lors de fêtes de musique régionales ou cantonales / âge d'entrée : aux alentours de 15 ans / pour toute personne faisant un instrument d'harmonie et ayant le niveau musical correspondant à la société / uniforme et instrument à disposition si nécessaire / cotisation annuelle : 200.-

Gym dames :

Livia Bertschy / lbertschy@bluewin.ch

Au complexe communal à la salle de gym ou en extérieur / 2 groupes distincts / cours le lundi de 20h15 à 21h15 (gym variée style fitness) ou le mardi de 16h30 à 17h30 (gym basé sur l'équilibre et la mobilité, personnes à la retraite ou moins actives) / cotisation : 100.- par année

Club de Pétanque La Rincette :

Roger Stroude / 079 230 37 07 / info@larincette.ch / www.larincette.ch

Composé de 110 membres amateurs / fondée en 1988 et dirigée par un comité de 5 membres / 3 fois par semaine : mardi et vendredi à 19h30 et dimanche à 09h30 / grillades, pics-nics, apéros et aucune obligation de jouer à chaque fois / concours et sorties occasionnelles / au Centre sportif des Simon en bordure de forêt / toute personne dès 16 ans révolus, même débutant / cotisation annuelle de 40.- plus 20.- de frais d'inscription pour les nouveaux membres





EMJ Ensemble musical des Jeunes :

Jérôme Vonlanthen / 079 544 47 88 / jeromevon@bluewin.ch / www.emj.ch

Existe depuis plus de 20 ans / répétitions un soir par semaine dans l'un des local des sociétés mères, de 18h15 à 19h30 (les mardis mais changement en automne 2022) / ouverts aux jeunes des villages de Cottens, La Brillaz, Neyruz et Avry-Matran jouant déjà d'un instrument à vent ou percussion / âge : de 8 à 20 ans / gratuit si membre de l'école de Musique d'une société-mères

Ski-Club Neyruz FR :

Cyril Ackermann / 079 483 04 44 / skiclubneyruz@bluewin.ch / www.skiclubneyruz.ch

Ouvert à tous, enfants de 14ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte lors des sorties / tarifs : enfant (dès 10 ans) = 80.- / adulte (dès 16 ans) = 120.- / famille jusqu'à 3 personnes = 250.- / famille de 4 personnes = 300.- / famille de plus de 4 personnes = 350.- / trajets compris dans le prix / le membre paie son abonnement de ski lors des sorties / durant la saison de l'hiver 6 à 7 sorties sont organisées

Gym-Hommes Les Copains :

Pascal Gendre / 026 477 12 39 / gendre-ackermann@bluewin.ch

Le mercredi de 20h30 à 22h00 : gym à la salle de gym dans le complexe communal de Neyruz /

Le mercredi dès 18h30 : activités en extérieur (raquettes à neige, ski, piscine, vélo, marche / âge : dès 40 ans / cotisation annuelle : 100.-

Amicale des sapeurs pompiers :

Vincent Kowalski / 079 519 36 61 / kowalskiv@bluewin.ch

Pas d'horaire / dès 18 ans / conditions : être sapeur pompier actif ou ancien sapeur pompier / cotisation annuelle : 100.- / une AG par année en général à l'Aigle Noir suivie d'un souper / une sortie annuelle

Jeunesse de Neyruz :

David Pythoud / 079 784 24 61 / jeunesse.neyruz@gmail.com

Locaux ouverts pour les membres de la jeunesse / dès 16 ans

Gym Enfants Les Kangourous :

Nelly Buchser / 076 822 18 90 / kangourous.neyruz@gmail.com

Pour les enfants entre 1H et 4H dans la salle de gym de l'école Terre Lune à Neyruz / tous les mardis de 15h30 à 16h30 pour les 3H et les 4H / tous les mercredis de 16h15 à 17h30 pour les 1H et 2H / nouveau cours pour les mini-kangourous (de 3 ans et demi à 4 ans et demi) : tous les mercredis de 15h00 à 16h15 / tarif : 180.- / année / ouverture des inscriptions pour l'année scolaire 2022/2023 : le 16 mai 2022

FC Neyruz :

Patrick Gendre / 079 316 40 46 / president@fcneyruz.ch / www.fcsarineouest.ch

Lieux : Neyruz, Onnens, Cottens, Prez-vers-Noreaz ou Lentigny / horaires : pour les plus petits : en début de soirée / horaires : pour les plus grands : en fin de soirée / 1 à 3 entraînements par semaine (suivant la catégorie et le niveau) / pour tous les âges et tous

les niveaux / cotisation : 400.- pour les enfants de 2003 à 2011 et 200.- pour les plus jeunes / cotisation : 50.- lorsqu'un membre vient travailler lors des manifestations organisées par le FC Neyruz

Sarine Basket :

Lise-Emmanuelle Nobs / 079 210 31 49 / secretariat@sarine-basket.ch / www.sarine.basket.ch

10 équipes de plusieurs catégories (U8, U 10, 1LNM etc.) / localités des entraînements : Neyruz, Posieux, Matran, Corminboeuf, CO d'Avry, Fribourg / jours et lieux des entraînements connus en début de saison 2022-2023 / cotisation annuelle et frais de licence facturés aux joueurs

Mouvement Les Ecureuils :

Bertrand Macheret / 078 638 14 58 / macheretb@hotmail.com / www.ecureuils.ch

Ouvert aux enfants et jeunes du village de Neyruz, de la première primaire à la fin du CO (3H - 11H) / inscriptions : lors de chaque rentrée scolaire / pas de cotisation

Les Amis du Théâtre :

M. Jérôme Zbinden 077 481 12 58 / www.theatre-neyruz.com

Dès 16 ans: acteur, décor, costume, coiffure, maquillage / de 20h00 à 22h00 env. le soir est défini selon les disponibilités des acteurs et du metteur en scène / 1 X / semaine de septembre à décembre et 2 X / semaine dès janvier / 3 ou 4 dimanches en janvier et février sont aussi prévus / Répétitions à la Salle Aquila / Pas de cotisation



Les bonnes nouvelles de la bibliothèque



Dès le 1^{er} juin, vous pouvez consulter notre catalogue en ligne ainsi que votre compte, sur le site internet communal (onglet bibliothèque).

Nous avons également le plaisir de vous annoncer que cet été, la bibliothèque sera ouverte les samedis matin, comme en période scolaire. Nous fermerons nos portes du 30 juillet au 6 août, pour faire le plein de nouveautés.

Afin de marquer le coup et fêter dignement ces deux nouvelles, dès le 1^{er} juin, le nombre de prêts sur les comptes « adultes » passe de 7 à 10 !

Vous pouvez trouver toutes nos infos sur le site internet communal et sur nos pages Facebook et Instagram.

Les Ecus, c'est un état d'esprit !

C'est une centaine d'enfants, de la 3H à la fin du CO, une bande de copains, respirant la joie de vivre et la bonne humeur. C'est également une équipe de moniteurs, hyper investie et foisonnante d'idées, à qui parents et enfants offrent toute leur confiance. C'est enfin un comité qui soutient ce joyeux attroupement et qui « veille au grain ».

Les mots d'ordre: S'AMUSER ET APPRENDRE ! Apprendre à évoluer en groupe, à jouer, à partager, à régler les conflits...

Bref: Apprendre à vivre.

Depuis 1979, le mouvement se donne ainsi comme mission de réunir régulièrement les enfants du village et de leur proposer des activités variées sous la supervision et au gré de la créativité de moniteurs surmotivés. Les monos organisent ainsi et mettent en place des jeux de piste, des tournois, des activités sportives, de cuisine, de bricolage, des boums, des soupers canadiens, des visites et j'en passe.

Pour clôturer l'année en beauté, il y a le fameux camp d'été, où tout est mis en place pour que les enfants passent un moment magique et gardent des souvenirs fantastiques. Un camp riche en expérience et en convivialité, avec la gaieté et l'aventure qui va de mise avec l'esprit écu.



Les Ecus participent également à la vie du village. Comme exemples, on peut citer, entre autre, les grands classiques écureuillesques, tels que la visite de nos aînés, la veillée de Noël, ou encore le théâtre des Ecus.

Le théâtre des Ecus... Immense chantier impliquant la participation de tous les enfants, au jeu d'acteur incroyable



et de toute l'équipe des moniteurs pour la mise en scène et leur habileté un peu partout dans les coulisses. Sans oublier les nombreux bénévoles pour la confection de magnifiques costumes et maquillages. Le résultat final est juste fabuleux et chaque représentation fait le bonheur de nombreux spectateurs de Neyruz et de ses environs.

Les Ecus, c'est enfin tout un village... des parents, des amis - toutes générations confondues - qui soutiennent nos jeunes depuis plus de 40 ans et grâce à qui se perpétuent le mouvement et son magnifique état d'esprit.

Bertrand Macheret,
Président des Ecureuils de Neyruz

Dicastère 4 : Affaires territoriales



Axel de Montmollin, Conseiller communal

Les processus institutionnels en cours faisant, qu'au moment de la rédaction de ces lignes, il n'y a rien de nouveau ni de particulier dans les dossiers concernant - d'une part le plan d'aménagement local (PAL) et tout ce qui en découle en découlera au niveau communal et d'autre part au sujet du déplacement de la halte CFF, nous nous contenterons ici de vous relater d'autres sujets d'éléments constituant la matière du dicastère.



En effet, les deux thèmes majeurs précités demeurent pour le moment en traitement et analyses auprès des services ad hoc de l'Etat de Fribourg et malgré nos contacts réguliers et agréables avec ces derniers, nous n'en savons pas plus à ce stade. Ainsi, nous n'avons rien de particulier à communiquer.



Dans un autre thème, relevons donc que les Communes de Neyruz et d'Avry ont convenu d'effectuer - encore cette année 2022 - une étude de faisabilité relative à la création d'un tracé de mobilité douce permettant de relier le village de Neyruz à la zone des Tuileries/Gare de Rosé par le long de la voie CFF. En effet la desserte cantonale dénommée *TransAgglo* reliera à terme en mobilité douce Düdingen à Avry par une traversée totalement en site propre et appropriée laquelle aboutira précisément à cette zone des Tuileries, tandis que la Commune d'Avry prévoit d'effectuer les travaux relatifs à la *TransAgglo* sur son propre tronçon sis entre le CO de Sarine Ouest et le secteur des Tuileries vers 2023-2024.

Nous y avons également vu une opportunité d'envisager et de permettre à Neyruz de se relier par un embranchement propre à ce concept. Pour cela nous avons approché les Commune voisines et plus particulièrement Avry qui s'est très spontanément déclarée intéressée à entrer en matière.

L'idée de base émise consisterait à créer un cheminement propre le long de la voie CFF (côté à définir selon les

diverses contraintes existantes) et de réaliser cela à l'issue des travaux d'entrevue de renouvellement de la voie que les CFF ont annoncé pour 2023-2024 sur le tronçon compris entre le lieu-dit *la Carrida* (Neyruz) et Rosé. En effet, les CFF n'entreraient en matière, pour de possibles aménagements publics au long de leurs infrastructures lors de la remise en place des secteurs impactés par leurs propres travaux, uniquement si un concept à caractère régional ainsi que d'utilité publique existe et s'il s'intègre à un programme plus large (projet d'Agglomération PA4, par exemple). Il était aussi de notre responsabilité de saisir la balle au bond et de tenter avec la Commune voisine partenaire de chercher à développer les améliorations les plus pertinentes possibles.

Toujours dans le thème de la mobilité, mais non pas sur la mobilité quotidienne décarbonée (liée elle-même préférentiellement à la vie civile et à l'économie) telle que citée ci-dessus par la mobilité dite 'douce', mais concernant ici plus précisément le tourisme pédestre, sportif, et de loisirs. Apprenez ici que l'Unité pastorale (UP) Notre Dame de la Brillaz, et bien entendu la Paroisse de Neyruz, sont en train de mettre sur pied huit boucles pédestres dont certaines emprunteront des cheminements existants, parfois déjà tracés sur d'autres circuits régionaux, et que deux (ainsi qu'une partie d'une troisième de ces boucles) parcourront le territoire communal neyruzien entre les lieux de culte de notre Commune et ceux de nos voisins.

Une délégation de votre Conseil communal a déjà parcouru les profils de ces chemins avec des représentants de l'UP et de la Paroisse, cela notamment pour visualiser leurs trajets ainsi que donner un accord aux balisages complémentaires et spécifiques qui seront installés. L'UP et la Paroisse prévoient une inauguration de l'ensemble des

boucles évoquées pour l'Assomption de cette année (lundi 15 août), tandis qu'ils communiqueront à ce sujet et donneront plus d'information à la population au moment opportun. Nous vous souhaitons de belles balades sur l'ensemble des sentiers pédestres qui parcourent le territoire de notre Commune et des Communes alentours.

Un autre projet mené à bien ce printemps est celui d'une renaturation bio-environnementale d'un talus non valorisé, jusqu'ici laissé en friche, d'environ 1'000 m² que possède la Commune au long de la Route de Nierlet en contre-bas de ladite route.

C'est aussi là une manière de restructurer à l'échelon de ce que l'on peut faire pour le paysage et réaménager un espace bocager comme il en prévalait autrefois à de multiples places tout en offrant des espaces de vie aux insectes, oiseaux et divers petits mammifères (hérissons par exemple) ainsi que de promouvoir une végétation indigène et non spécifiquement horticole.

Nous y avons donc installé :

- 7 arbres fruitiers de variétés traditionnelles essentiellement locales (Poire à Botzi, ou Poire Sept en Gueule, par exemple, ou encore Pomme 'Douce de Treyvaux', etc.), un noyer commun (*Juglans regia*) en arbre isolé, «l'arbre pour le climat» - un érable champêtre (*Acer campestre*), plante de taille majeure offerte par le Canton à chaque Commune dans le cadre du 'Plan climat' cantonal, ainsi que divers et variés plants de buissons agrestes indigènes, pour le moment encore assez insignifiants en taille, mais qui à terme donneront de la structure globale au concept déployé; s'y trouve également un «hôtel à insectes», lui aussi offert par le Canton par le biais du Service des forêts et de la nature (SFN) et du Service de l'environnement (SEn) à chaque Commune fribourgeoise le souhaitant.



- Au sol nous avons implanté de la prairie fleurie maigre encore menue en l'état mais qui s'y développera progressivement. Nous avons également créé quelques espaces nommés [microstructures] par le biais de tas de branches, de pierres, zones où la terre y a été volontairement amaigrie, etc. lesquels espaces permettront à telle ou telle espèce de s'y installer et pourquoi pas de s'y développer; ces microstructures seront étendues en cet endroit dans les années futures une fois que la reprise des plantations montrera ses effets et que nous pourrons voir ce qui mérite alors d'être amélioré et optimisé (perches à rapaces, ou respectivement nichoirs à passereaux, etc.).
- Enfin, nous avons doté cet espace contemplatif - face aux Préalpes et au magnifique panorama qu'il offre à travers un cheminement toujours fort apprécié des promeneurs de tous âges - d'un banc artisanal et rustique (en chêne) réalisé par la Corporation forestière régionale Forêts-Sarine dont nous sommes membres.

Dans le futur, d'autres bancs seront petit à petit installés, cela surtout à l'intérieur et aux confins de l'espace bâti du village afin d'en faire des objectifs de promenades facilement accessibles tout en étant un point de repos ou de ressourcement pour ceux qui le souhaitent. Dans la mesure du possible, cela sera accompagné d'autres projets de renaturation là où il sera envisageable d'en mettre en place sans trop de complications et/ou d'oppositions.

Profitez bien de ces espaces dédiés à la biodiversité et merci d'y apporter un respect collectif envers ces espaces de plantations.

Dicastère 5 : Santé et prévoyance sociale



Murielle Roos Bovey, Conseillère communale

Questionnaire Senior +

Pour répondre aux exigences du Canton, fin mars, vous êtes 760 personnes résidentes à Neyruz, de 55 ans et plus à avoir reçu un questionnaire mis en place par la commission Senior+.

55 ans ! trop jeune pour certains, mais n'est-ce pas l'âge auquel on commence à préparer et organiser sa retraite ?

Le but de ce questionnaire était d'identifier vos besoins, de mieux connaître vos attentes et d'y répondre au mieux.

Sur 760 envois, vous êtes 211 à avoir répondu, soit 28% et la commission Senior + vous en remercie vivement.

Voici en quelques lignes l'analyse globale :

- Nos aînés ne souffrent pas de solitude, et très peu sont proche-aidants.
- Ils estiment l'offre d'activités à Neyruz suffisante.
- Bon nombre d'entre eux sont actifs en tant que bénévoles dans diverses associations.
- Ils souhaitent garder leur indépendance, garder une vie sociale et

associative et que les transports soient améliorés.

De la majorité des commentaires, ressortent les sujets suivants :

- Défaut de communication des informations concernant les aînés
- Transports
 - Demande de bus navettes ou de bus faciles d'accès à travers le village
 - Accès à la gare facilité
 - Actuellement, accessibilité très difficile sur les quais de la gare (autant pour les personnes avec de jeunes enfants (voire en poussette) que pour les aînés ou personnes à mobilité réduite
 - Retour des transports abordables, organisés par la commune pour aller chez le médecin, à l'hôpital ou faire des courses
- Logements adaptés
 - Demande importante avec des loyers modérés pour être accessibles à tous
- Ramassage des déchets
 - Ramassage des encombrants une fois par mois
 - Ramassage des ordures à domicile
- Demande de soutien pendant les vacances des aidants ou pour des moments ponctuels
- Plate-forme d'échanges de services comme le jardinage, aide pour le gazon, etc.
- Demande d'accompagnement et de soutien
- Meilleure coordination entre tous les acteurs qui s'occupent des aînés
- Demande d'activités





- Organisation de thés dansants, matchs aux cartes, chasse aux œufs
- Animations au moins une fois par mois

Il ressort de l'analyse de ces résultats qu'ils sont en accord avec les propositions du concept Senior+ (ci-après) envoyé au Canton courant janvier.

Il faudrait créer une page « Seniors » sur le site internet communal et un catalogue de toutes les structures et activités existantes.

Une analyse des activités organisées à Neyruz a été faite, et de nombreuses propositions ont été rajoutées. Nombre d'entre elles, correspondent aux attentes qui ressortent du questionnaire.

Pour information, des services de relève existent pour soutenir les proches aidants :

la Croix Rouge
Pro Senectute
Pro Infirmis

Le Conseil communal et le groupe de travail Senior+ mettront tout en œuvre pour que ses propositions soient mises en place et remercient les personnes qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire ainsi que celles qui se sont manifestées pour mettre un peu de leur temps à disposition.



Concept Senior+ de la Commune de Neyruz

Le principe de base retenu pour l'élaboration de notre concept Senior + est :

« **lutter contre l'isolement** » notamment par une incitation à participer aux événements des sociétés villageoises, prendre en considération les activités et les événements des sociétés et veiller à leur accessibilité par toutes et tous.

Le potentiel des aînés est énorme : « On apporte aux autres et les autres nous apportent beaucoup »
Pour bon nombre d'aînés, c'est un devoir de redonner aux autres.
Valorisation de l'expérience et plaisir de donner de son temps.

Existent sur Neyruz :

- **Les Aînés**
Association qui propose :
 - Marche tous les mardis
 - Sorties ponctuelles avec visites
 - Lotos
- **Gym Dames, Gym Homme**
Intergénérationnelles, ces sociétés permettent le maintien de la mobilité
- **Repas des aînés**
Offert par la commune en décembre de chaque année pour les personnes à l'AVS
- **Livraison de repas à domicile**
Service de bénévoles « aînés » qui permet de garder un contact avec les personnes isolées, malades, ...
- **Sociétés locales**
Nombreuses sociétés locales sont intergénérationnelles (La Cordiale, La Chanson du Moulin, La Rincette, et d'autres en intégrant des aînés dans leur comité)
- **Ludothèque**
Pendant l'année scolaire, la ludothèque se rend chaque mois avec des enfants de 3H à 8H pour un après-midi de jeu avec les résidents de la Résidence St-Martin à Cottens.

Propositions :

À court terme :

- **Transports**
Remettre en route un service de transports qui existait il y a quelques années. La population vieillit et certaines personnes ne peuvent pas prendre le train. Les services proposés par Passe-Partout ou la Croix Rouge sont surbookés. Services d'IPSO déjà à disposition
- **Publication et diffusion d'un document informatif pour les aînés arrivant à Neyruz ou ceux atteignant l'âge de l'AVS**
- **Création d'une page informative et modulable, relative aux aînés dans le Journal de l'Écureuil et sur le site internet de la Commune.**

À moyen terme :

- **Notions de base en informatique – paiements par internet**
Création d'un soutien intergénérationnel notamment avec des élèves du CO pour les bases en informatique sur ordinateur ou natel
Introduction au nouveau système de gestion des cartes pour le compacteur
- **« Les aînés me font découvrir Neyruz »**
Découverte du village avec les aînés comme guides pour les enfants de la commune.
- **Mise en place d'un service de courses alimentaires ou autres pour les personnes qui ne peuvent se déplacer**



- **Organisation d'ateliers ponctuels**
 - Collaboration avec Pro Senectute
 - Prévention des chutes
 - Initiation au vélo électrique
 - Dénutrition
 - Déséquilibre alimentaire
 - Les aînés m'apprennent à jouer aux cartes, à cuisiner, à tricoter, à coudre, à jardiner, à bricoler,...
- **Jardins communautaires**
De nombreuses personnes âgées adorent jardiner et peuvent transmettre leur passion et leur savoir-faire aux jeunes générations, qui en retour les aideront pour les tâches difficiles.

À long terme :

- **Logements pour les aînés**
La Commune doit veiller à ce que les nouvelles constructions soient adaptées aux aînés tant au niveau aménagements que des loyers.
L'accessibilité devrait devenir un standard.

Courant printemps 2022 :

- Pour procéder à l'identification des besoins, un questionnaire de 2 pages maximum, sera élaboré pour les 55 ans et plus afin de mieux connaître leurs attentes et satisfactions.
- Selon un mandat du Conseil communal, un deuxième questionnaire sera envoyé à la même tranche d'âge, afin de faire une évaluation des besoins en logements.

Conclusion :

Créer une ligne budgétaire pour le concept Senior+
Prendre en considération les besoins et les attentes en matière de constructions d'appartements pour Seniors.
Les aînés font partie de la société à part entière !
Ils ont un fort potentiel, veulent être utiles et pouvoir transmettre leurs acquis.
Prévoir une synergie avec les communes de Sarine-Ouest

Concept validé à l'unanimité en séance du Conseil communal du 31 janvier 2022.

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :

Jean-Pierre Corpataux



Le Secrétaire :

Nicolas Wolleb

Rencontre intergénérationnelle du printemps

Le 6 mai dernier s'est tenue la 1^{ère} édition de la « rencontre intergénérationnelle du printemps », mettant en contact durant une soirée des jeunes (de 16 à 25 ans) et des « moins » jeunes du village.

L'événement, sponsorisé par la commune et le canton de Fribourg, a déb-

té par un apéro de bienvenue, avec une allocution de notre Syndic Jean-Pierre Corpataux.

A suivi une conférence de François Rossier, enfant du village, qui est parti en famille faire un tour du monde entre 2019 et 2020. Après avoir visionné un montage-photos magnifique et très dépaysant, pimenté par les commentaires de l'auteur, l'assemblée a pu lui poser des questions.

Puis un bon repas a été servi dans la grande salle de l'Aigle-Noir, en mélangeant à table les générations.

Avoir les visages souriants et à entendre les éclats de rire, la convivialité et les échanges entre les 2 générations ont été agréables. Un grand frisson a parcouru les personnes présentes quand le doyen de l'assemblée, M. Bugnon, 96 ans tout de même, s'est levé pour interpréter a capella une chanson de sa



jeunesse. Un grand merci à lui pour ce beau moment d'émotion.

Une fois le repas terminé, les 2 générations ont été invitées à rivaliser à des jeux de société, disséminés ça et là dans la salle. Parties de foot-foot endiablées, moments d'intenses réflexions aux jeux de cartes, petites « tricheries » bien sympathiques ont rythmé cette 3ème partie de soirée.



Merci à la ludothèque « Les Schtroumpfs » de Neyruz qui a mis à disposition certains des jeux, merci à toutes les personnes présentes pour leur bonne humeur et merci aux organisateurs de cet événement, qui vous donnent d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine. Réservez déjà la date du vendredi soir 12 mai 2023.

Des nouvelles de la commission

A l'heure où vous lirez ces lignes, Isabelle Varenne, vice-présidente de la commission d'entraide et intergénérationnelle, aura déménagé et quitté

la commune. Elle devra donc laisser son siège au sein de la commission d'entraide.

Par ces quelques mots, Isabelle, nous te remercions vivement pour ton engagement et ton précieux travail au sein de la commission. Nous avons toutes et tous pu bénéficier durant ces quelques mois de ta collaboration, de tes connaissances et de tes conseils avisés. Nous formulons tous nos vœux de bonheur pour ce nouveau chapitre de ta vie et te souhaitons tout le meilleur pour toi et les tiens.

Dicastère 6 : Routes et édilité



Fabien Mettraux, Conseiller communal

Changements à la déchetterie :

Eclairage : Il y a quelques mois, nous avons apporté des améliorations d'éclairage à la déchetterie. Des mâts ont été ajoutés ou remplacés et des LED ont été substitués aux néons. Une lumière a aussi été placée dans la benne des encombrants. Tous ces changements contribueront à diminuer la consommation d'énergie et à améliorer les conditions de travail du personnel ainsi que l'accueil des citoyens.

Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Un dépôt illégal de déchets, plus communément appelé « dépôt sauvage », est la résultante d'abandons de déchets par une ou plusieurs personnes, identifiées ou non, entraînant une accumulation anarchique de déchets divers ou parfois de même type.



Nous constatons un accroissement des incivilités au niveau de la gestion des déchets. L'utilisation des compacteurs à ordures doit se faire au moyen de la carte à prépaiement. Si le solde de la carte se situe au-dessous de la limite de CHF 5,-, la trappe à déchets ne s'ouvre pas et l'écran affiche "carte bloquée". Une carte bloquée n'autorise pas l'abandon de sacs poubelles au pied des compacteurs. Les déchets doivent être repris par les propriétaires en attendant qu'ils réalimentent leur portemonnaie virtuel et que le système fonctionne.

L'article 27 du règlement communal sur la gestion des déchets prévoit une amende entre 20,- et 1'000,- pour les contrevenants.



Dicastère 7 : Eaux et route cantonale



Jean-Marc Sallin, Conseiller communal

Modification du carrefour giratoire du Marchet

Le giratoire du Marchet ou giratoire « carré » a été construit en 2005 dans le cadre des aménagements de traversée de localité.

L'anneau central franchissable de 6m de diamètre avait été réalisé en béton à l'instar des deux îlots d'entrée, dispositif complété alors par deux murets latéraux en L et de deux seuils d'entrée, le tout visant à créer un effet de place et à réduire l'effet routier d'un giratoire classique.



Problématique

Avec l'augmentation du trafic et après 15 ans de fonctionnement, le bruit des véhicules lourds franchissant l'anneau central provoque des nuisances sonores importantes et constitue un élément perturbateur qui a fait régulièrement l'objet de réclamations de la part des riverains.

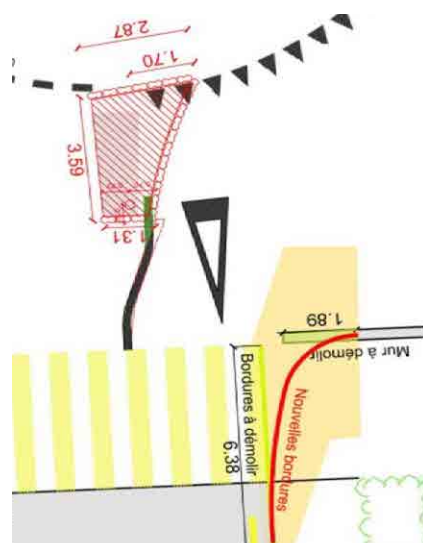
La révision du PAL et le développement du village laissent à penser que le quartier du Sécheron situé au Nord-Ouest du carrefour et en face du quartier du Marchet pourrait se développer dans un proche avenir, et que celui-ci serait raccordé par ce giratoire. Le Conseil communal a décidé de prendre des mesures d'adaptation dans l'attente du projet de raccordement futur du Sécheron et du réaménagement routier de la séquence 4a de la route cantonale.

Mesures exécutées

Les aménagements suivants ont été mis en place (voir schéma ci-dessous):

- Raccourcissement des murs perpendiculaires aux entrées principales du giratoire, env. 1,50m
- Agrandissement des îlots directionnels par la mise en place d'éléments type « trafibloc »
- Mise en place de potelets afin de signaler l'obstacle
- Pose de nouvelles bordures délimitant le bord de chaussée.

Ces mesures prises à titre expérimental pour une période d'une année environ seront analysées et permettront notamment de vérifier si elles induisent une déviation suffisante des véhicules lourds, de telle sorte qu'ils ne franchissent plus l'îlot central.



Dicastère 8 : Bâtiments et développement durable



Maryline Dafflon, Conseillère communale

Samedi 1^{er} octobre 2022 : Neyruz présente ses entreprises neyruziennes, ainsi que ses artisans et artisanes

Le Conseil communal et la commission 3E (Energie, Environnement et Economie) ont le plaisir de vous annoncer le prochain comptoir des entreprises neyruziennes qui aura lieu à la grande salle de l'Aigle Noir de 13h00 à 19h00.

Au programme : visite des stands des entreprises et artisan.ne.s, partie officielle, surprises en fin d'après-midi et apéritif.

Avis aux entreprises, artisans et artisanes neyruziennes :

Un courrier vous est parvenu, afin de vous y inscrire jusqu'au 15 juillet 2022.

Si vous avez des questions, merci de les adresser à neyruz@neyruz.ch

Les entreprises et artisan.ne.s qui n'ont pas reçu ce courrier et qui souhaitent participer à cet événement peuvent s'annoncer à l'administration communale.





Poursuite de l'organisation des Cafés-Conseils à l'Aigle Noir de Neyruz

Dans le cadre de l'encouragement de la Commune de Neyruz à soutenir les propriétaires de bâtiments privés dans leurs démarches de rénovation énergétique, de nouveaux Cafés-Conseils sont co-organisés avec le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments CCRB (<https://ccrb.ch/>) pour les citoyennes et citoyens neyruziens. Pour une durée de 45 min, le prix de ces Cafés-Conseils est de CHF 100,- à la charge des propriétaires et CHF 100,- à la charge de la Commune. Le paiement des CHF 100,- fait office de confirmation d'inscription.

Informations et inscription :

Mardi 20 septembre 2022 de 16h à 19h, à l'Aigle Noir : <https://agenda-energie-so.ch/fr/les-son/130>



Mercredi 21 septembre 2022 de 17h à 20h, à l'Aigle Noir : <https://agenda-energie-so.ch/fr/les-son/131>



Consommation d'Eau : Vous en êtes où ? Et comment agir ?

Assurer la gestion durable des ressources en eau de la planète fait partie des objectifs des Nations Unies pour 2030, c'est l'objectif de développement durable n°6 de l'Agenda 2030. Pourquoi ? Entre 1950 et 2020, la population mondiale s'est multipliée par 3 et la consommation d'eau par 6 ! Alors comme nous avons toutes et tous reçu récemment notre facture d'eau 2021, c'est le moment de faire le point. Consommez-vous plus ou moins que la moyenne Suisse ? Que faire concrètement pour réduire votre consommation d'eau ?

Commençons avec votre consommation directe : un-e Suisse, en moyenne,

consomme 160 litres d'eau par jour, soit 58'400 litres ou 58,4 m³ par habitant par an, ce qui représente un budget de plus de 700 CHF/an pour un foyer de 4 personnes. Le tableau ci-dessous montre la répartition de ces 160 litres. Alors maintenant, vous savez sur quels leviers agir au quotidien dans votre foyer !

Utilisation	Litres/jour/habitant
Chasse d'eau WC	44
Bains et douches	32
Lave-linge	30
Cuisine et vaisselle	28
Soins corporels et lessive à la main	21
Autres	5



Sources: www.energie-environnement.ch

Selon "energie-environnement.ch", la plateforme d'information des services de l'énergie et de l'environnement des cantons romands et de Berne, vous y trouverez également des pistes concrètes pour réduire votre consommation et sans investissement, ainsi que des idées supplémentaires avec des investissements restant raisonnables. Vous découvrirez que votre tondeuse a un effet sur votre consommation d'eau !

Mais tout ceci n'est qu'une image partielle de la réalité car notre consommation d'eau est ce qu'on appelle notre « empreinte hydrique » qui inclut aussi l'eau utilisée pour tout ce que nous consommons comme, par exemple, les aliments ou les biens (habits, mobilier, informatique, voiture,...). Et c'est bien plus que les 160 litres/jour/habitants. La Confédération chiffre l'empreinte hydrique moyenne d'un Suisse à 4'200 litres/jour/habitant, soit 26 fois plus que votre consommation directe (dont

82% vient de l'étranger et pas forcément de régions riches en eau comme nous) ! Alors à quoi faire attention ?

Déjà à ce que l'on mange et sa provenance. Le tableau ci-dessous donne les litres d'eau nécessaires pour produire quelques-uns de nos aliments. En résumé : manger de la viande, oui mais pas n'importe laquelle et raisonnablement, et surtout favoriser les fruits et légumes. Un exemple parlant : une famille qui consomme 1kg de bœuf par semaine sur 1 an, consomme indirectement environ 800 m³ d'eau, soit l'équivalent de 50 piscines démontables de jardin ! Et un chiffre qui ne va pas nous plaire en tant que Suisses : 17'196 litres d'eau nécessaires pour 1kg de chocolat, alors restons raisonnables !

Aliment	Litres/kg
Café	15'897
Boeuf	15'415
Thé	8'856
Porc	5'988
Riz	4'500
Poulet	4'325
Oeuf	3'265
Céréales	1'644
Fromage	1'100
Lait	1'020
Fruits	962
Légumes	322



Source : Water Footprint Network

Attention aussi à ce que l'on consomme au-delà de nos aliments. Déjà nos habits : 1 t-shirt = 2'500 litres d'eau, 1 jean = environ 10'000 litres d'eau, 1 paire de chaussures = environ 8'000

litres. Autrement dit, nous consommons beaucoup plus d'eau en achetant nos habits qu'en les nettoyant. Donc en résumé : achetez-moins, utilisez vraiment ce que vous achetez, gardez plus longtemps, envisagez les secondes mains, et préférez le lin, le chanvre, et le coton bio au coton. Car 1kg de coton = environ 10'000 litres d'eau, 1 kg de chanvre = environ 4 fois moins, 1kg de coton bio = environ 6 fois moins, 1kg de lin = l'eau de pluie suffit. Pour le reste, c'est simple. Tout ce que l'on achète consomme de l'eau ! Quelques exemples : produire une voiture nécessite 35'000 litres d'eau, un ordinateur 1'500 litres, 1kg de papier 500 litres, 1kg de médicaments



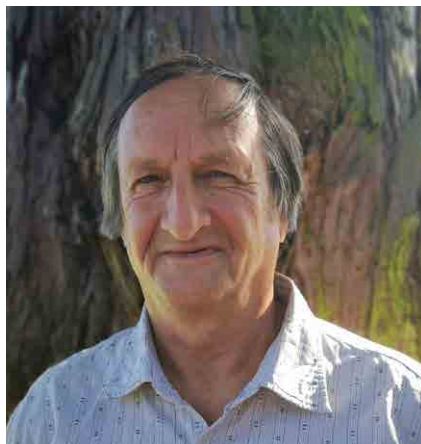
5 millions de litres d'eau (mieux vaut rester en bonne santé !). Pour finir, le site suivant donne quelques pistes pour réduire notre empreinte hydrique : <https://dreamact.eu/fr/blog/article/271/empreinte-hydrique-eau-virtuelle>



Au final, réduire sa consommation d'eau demande de changer ses habitudes de consommation. Et cela commence par être conscient de l'impact de nos habitudes individuelles, d'où cet article !

Christophe Labaloue (délégué à l'énergie et au développement durable à la Commune de Neyruz), pour la Commission de l'Énergie, de l'Environnement, et de l'Économie (3E).

Dicastère 9 : Finances et constructions



Jean-Noël Gendre, Conseiller communal

La QR facture vient remplacer le bulletin de versement

Le 30 septembre 2022, les bulletins de versement rouges et orange (BV/BVR) seront définitivement retirés du marché et remplacés par la QR facture.

Comme vous avez pu le constater à la réception de vos acomptes d'impôt 2022, la Commune a tout mis en œuvre pour respecter ce délai. Notre facturation diverse sera également modifiée et adaptée au format QR Code d'ici au 30 septembre.

Dès lors, il est impératif d'utiliser exclusivement les nouvelles coordonnées bancaires indiquées afin de garantir le traitement correct de votre paiement. De plus, nous vous prions de bien vouloir penser à modifier vos références de paiement chaque année, pour les acomptes d'impôt, afin que vos versements soient enregistrés dans la « bonne année » ainsi qu'à utiliser les nouvelles références indiquées lors de chaque facturation diverse.

eBill momentanément indisponible

Suite à la mise en application de la QR facture, nous regrettons de vous informer que l'eBill sera exceptionnellement indisponible durant l'année 2022. Les personnes inscrites à ce service recevront donc temporairement leurs factures en format papier. Cet incident va à l'encontre de notre volonté et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Densification et constructions en zone à bâtir sont-ils vraiment incompatibles avec les espaces ouverts non construits et la biodiversité ?

La nouvelle LAT a incontestablement créé un changement de paradigme en matière de densification/urbanisation et a posé un cadre strict en imposant un développement vers l'intérieur et une densification des milieux déjà bâtis.



Partant, l'évolution lente de l'urbanisation telle que nous l'avons connue jusqu'en milieu du 20^e siècle est désormais révolue et nous savons qu'aujourd'hui, les trois-quarts de la population suisse vit dans des zones urbanisées. Les chiffres le démontrent, les surfaces bâties se sont épanouies de manière exponentielle depuis plusieurs



décennies amenuisant considérablement les espaces naturels jusque dans le cœur des villages et des milieux périurbains comme notre commune.

Aujourd'hui, créer/maintenir/développer des espaces verts et la biodiversité pour renverser la tendance de minéralisation du sol, fait couler beaucoup d'encre, mais paradoxalement, ces thèmes restent trop souvent en marge des projets de constructions que nous voyons arriver.

Rue de l'Avenir.ch l'affirme dans un de leurs articles, les zones construites servent aussi d'habitat pour la faune et la flore - en offrant même un refuge - lorsque le milieu naturel d'origine des espèces disparaît. Il est constaté que les agglomérations hébergent des centaines d'espèces végétales/animales représentant environ 40% des espèces observées en Suisse. Ce nombre est même supérieur aux espèces qui se trouvent hors sites bâtis.

Il devient donc indispensable, pour ne pas entraîner la disparition des espèces, de « cultiver » la biodiversité dans les sites bâtis et de ne pas laisser s'installer une minéralisation excessive du sol. Ainsi, que ce soit au cœur des grandes agglomérations ou dans les villages périurbains, la tendance «végétale» et la biodiversité se cultivent et s'imposent face à la minéralité des sites bâtis. Nul besoin d'un grand espace pour cela, puisque chaque espace peut être valorisé sur chacune des parcelles de la zone à bâtir.



Nous le savons, la chaleur renvoyée par les matériaux de construction en milieux bâtis tels que béton, goudron ou aménagements extérieurs fortement minéralisés génère une surchauffe urbaine qui se fait ressentir fortement en période estivale, laquelle influe sur le confort de vie des populations.



Cependant, la qualité de vie de la population est un souci collectif constant et c'est dans cette expectativa, que le Conseil communal souhaite interagir en incitant les requérants à repenser leurs projets de construction afin que soit inclus des espaces ouverts non construits, de la végétation et de la biodiversité.

Certes l'**Iver** (l'indice de surface verte) est imposé par le Règlement communal d'urbanisme, mais son taux minimal de 20% reste faible. C'est pour cette raison que le Conseil communal n'accordera plus aucune dérogation sur cet indice et veillera à ce que la végétalisation des parcelles occupe une place soutenue dans les réalisations des constructions. Sur le même principe, le coefficient de ruissellement sera également appliqué de manière stricte.

Le Conseil communal s'engage pour une « culture collective » de la biodiversité et lutte activement contre les îlots de chaleur. Elle apporte sa part de solution à travers des espaces ouverts non construits arborisés/végétalisés qui permettent de se rafraîchir durant les périodes de fortes chaleurs. Il est également prévu de planter des allées d'arbres, des haies, etc. partout où cela sera possible afin de ne pas cheminer d'Est en Ouest sur les axes goudronnés sans aucun ombrage.



En conclusion, pour améliorer la qualité de vie des zones bâties et réduire l'impact de la minéralisation du sol, il est nécessaire que chaque espace construit intègre une part équilibrée de végétalisation et de biodiversité.

8.5 Indice de surface verte (Iver)

Rapport entre la surface verte déterminante (Sver) et la surface de terrain déterminante (STd).

La surface verte comprend les surfaces naturelles et/ou végétalisées qui sont perméables et ne servent ni au dépôt ni au stationnement.

$$\text{Indice de surface verte} = \frac{\text{surface verte déterminante}}{\text{surface de terrain déterminante}} \quad \text{Iver} = \frac{\text{Sver}}{\text{STd}}$$

AIHC (accord intercantonal harmonisant la terminologie dans le domaine des constructions)-méthode de mesure de l'**Iver**



Informations officielles

Alertes SMS



La commune propose un système d'alertes SMS, il fonctionne selon 2 options :

1. Pour les urgences de sécurité à la population (pollution d'eau, danger imminent), tous les habitants détenteurs d'un téléphone portable recevront l'alerte
2. Sur inscription : seuls les habitants le souhaitant recevront les informations de type secondaire comme la fermeture du compacteur, une déviation routière, rappel d'une manifestation, etc.

Site internet www.neyruz.ch – Commandes en ligne – Paiement par Twint

Nous vous rappelons que notre site internet www.neyruz.ch fournit de précieux renseignements et donne la possibilité de réaliser des démarches administratives depuis son domicile.

Cartes journalières CFF



Les annonces d'arrivée et de départ, la commande d'attestations diverses ou de cartes journalières CFF peuvent se faire directement par internet. De plus, vous pouvez régler toutes vos commandes directement par l'application Twint. Vous n'avez plus besoin de vous déplacer au bureau communal. Les documents ou les billets de train vous seront envoyés directement à votre domicile. Profitez de ce service et de cette facilité de paiement.

Connaissez-vous les numéros d'urgence en Suisse ?

les 6 numéros sont :

- 144** Ambulance, numéro appels urgents pour tous les cas d'urgence ; médicale santé ; 1^{er} secours
- 118** Pompiers, sauvetage, lutte contre les incendies
- 117** Police, ordre et sécurité
- 112** Appel d'urgence Européen y compris en Suisse
- 1414** REGA garde Aérienne Suisse de sauvetage, apporte une assistance médicale aérienne
- 145** Institut de toxicologie en cas d'empoisonnement

Principaux contacts communaux

Syndic – M. Jean-Pierre Corpataux
079 581 83 53

Responsable administratif –
M. Nicolas Wolleb 026 916 15 50

Secrétariat communal –
e-mail neyruz@neyruz.ch

Voirie de Neyruz (local du feu)
026 916 15 79

Fontainier communal - M. Gilbert
Defferard 079 250 99 52

Forestier communal - M. Jean-Paul
Borne 079 606 35 37

Commandant CSPI MAN –
M. Christophe Pierret 079 316 27 86

Gérant des cultures et inspection du bétail - M. Jean-Louis Schafer
026 477 32 15

Suppléant - Gérard Mettraux
026 477 18 01

Garde-Faune - M. Guy Menoud
079 636 23 61

Section des Samaritains :
www.samaritains-neyruz.ch

Prêt de matériel - Mme Anne-Lise
Faoro 076 579 18 89

Présidente - Mme Fabienne Chappuis
026 401 16 21

Cure catholique romaine
026 477 12 20

Paroisse réformée 026 309 24 90

Gendarmerie cantonale de Prez -
Cpl Nicolas Cuennet 026 305 87 55

Service Social Arcos, Rosé
026 477 16 88

Congélateur collectif - M. Jean-Marc
Schorderet 079 478 88 05



Agenda des manifestations - Calendrier 2022-2023



Date	Activité	Société
vend. 01 juillet 2022	Fête de l'école «Les Médiévales»	Ecole Terre-Lune
dim. 31 juillet 2022	Fête Nationale - Complexe	La Rincette
vend. 26 août 2022	Course La Neyruzienne	Ski-Club Neyruz
jeudi 01 sept. 2022	Festival Ney'Rire en éclat	Les Amis du théâtre
vend. 02 sept. 2022	Festival Ney'Rire en éclat	Les Amis du théâtre
samedi 03 sept. 2022	Fournée au four banal / Marché d'automne	Collectif de vous à nous / Commune de Neyruz
dim. 18 sept. 2022	Tournoi Boules et Cartes - Les Simon	La Rincette
mardi 20 sept. 2022	Café-conseils énergétiques	Commune de Neyruz-CCRB
merc. 21 sept. 2022	Café-conseils énergétiques	Commune de Neyruz-CCRB
samedi 01 oct. 2022	Fournée au four banal / Comptoir Neyruzien	Collectif de vous à nous / Commune de Neyruz
mardi 04 oct. 2022	Séance Conseil général	Commune de Neyruz
samedi 05 nov. 2022	Fournée au four banal	Collectif de vous à nous
mardi 22 nov. 2022	Petit déjeuner des entreprises neyruziennes	Commune de Neyruz
jeudi 08 déc. 2022	Loto des enfants	Ecole Terre-Lune
dim. 11 déc. 2022	Dîner de Noël des Aînés	Commune et Paroisse de Neyruz
mardi 13 déc. 2022	Séance Conseil général	Commune de Neyruz
merc. 14 déc. 2022	Séance Conseil général	Commune de Neyruz
vend. 13 janv. 2023	Match aux cartes	La Rincette
mardi 07 fév. 2023	Réunion annuelle des sociétés	Commune de Neyruz
vend. 31 mars 2023	La Cordiale - concert	La Cordiale
samedi 01 avril 2023	La Cordiale - concert	La Cordiale
vend. 14 avril 2023	Théâtre Les Ecureuils	Les Ecureuils
samedi 15 avril 2023	Théâtre Les Ecureuils	Les Ecureuils
dim. 16 avril 2023	Théâtre Les Ecureuils	Les Ecureuils
vend. 12 mai 2023	Rencontre de printemps	Commune de Neyruz



La Cordiale

Nous adressons nos compliments à la Cordiale de Neyruz pour ses brillantes prestations à l'occasion de la Fête du Giron des Musiques de la Sarine les 20-21 et 22 mai 2022 à Prez. Bravo pour l'engagement durant tous ces mois de préparation, pour la gaieté et la motivation durant cette manifestation.



FC Sarine Ouest

Victoire du FC Sarine-Ouest 3 contre le FC Schmitten à l'occasion de la finale de la coupe fribourgeoise de 5^{ème} ligue. Cette partie s'est terminée par les tirs au but 7 à 6. Bravo à eux et nous leur souhaitons d'ores et déjà une belle saison 2022/2023.



LAISSE
LA NATURE
FAIRE
SA LOI

ADMIRE
LE
RÉSULTAT


10 commandements
pour un environnement
sans pesticides et sans
produits chimiques



- 1 Tu n'utiliseras pas d'herbicides sur les chemins, les places, les terrasses et les toits - c'est la loi.
- 2 Tu désherberas mécaniquement ou à la vapeur.
- 3 Tu toléreras les fleurs, les trèfles et les petites mousses.
- 4 Tu éviteras les engrais chimiques dans le jardin et les espaces verts.
- 5 Tu nourriras ton potager avec du compost.



- 6 Tu soigneras tes plantes sans pesticides de synthèse.
- 7 Tu emploieras des produits naturels en cas de nécessité.
- 8 Tu veilleras à la diversité de la flore et de la faune.
- 9 Tu ramèneras les restes de pesticides dans les lieux de vente ou de collecte.
- 10 Tu ne jetteras aucun produit ou déchet dans les grilles d'eaux claires.



Informations supplémentaires
Service de l'environnement SEn,
Imp. de la Colline 4, 1762 Givisiez,
T +41 26 305 37 60,
www.fr.ch/sen

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FRIEBURG
Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AU



DÉCHETS SPÉCIAUX

BIEN LES IDENTIFIER.
BIEN LES ÉLIMINER.

QUOI ?

Les déchets spéciaux sont des déchets qui, en raison de leurs propriétés physico-chimiques et des dangers qu'ils présentent pour l'homme et l'environnement, doivent être éliminés séparément. C'est pourquoi ils nécessitent un traitement particulier et ne doivent en aucun cas être jetés à la poubelle ou dans les toilettes.

OÙ ?

Rapportez-les en priorité **au lieu d'achat** ou dans un commerce spécialisé, qui les élimineront gratuitement et de manière correcte. Si cela n'est pas possible, amenez-les:

- dans un centre régional de collecte ou à l'occasion d'une collecte mobile organisée par le Service de l'environnement (SEn),
- dans la déchetterie communale, uniquement si elle reprend ce type de déchets,
- dans un centre de tri de déchets ou auprès d'une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets spéciaux.

Les déchets d'entreprises ou les grandes quantités de déchets spéciaux (plus de 20 kg) ne sont pas repris dans les centres régionaux de collecte ou lors d'une collecte organisée par le SEn.

NE JETEZ PAS N'IMPORTE QUOI.
N'IMPORTE OÙ. N'IMPORTE QUAND.
N'IMPORTE COMMENT !



QUAND ?

Vous connaissez les horaires d'ouverture de vos commerces habituels, de votre déchetterie communale et des centres de tri environnants: ils sont en général ouverts toute l'année.

Votre commune ne dispose pas d'un centre de collecte? Pensez aux collectes mobiles! Deux fois par an, les spécialistes d'une entreprise d'élimination s'installent sur une place publique pour offrir aux ménages privés la possibilité de rapporter gratuitement les petites quantités de déchets spéciaux (max. 20 kg) en toute sécurité et ainsi garantir une élimination conforme à la législation environnementale.



Consultez notre agenda
ainsi que la liste des
déchets repris.

VOTRE AGENDA POUR PROFITER AU MIEUX DES COLLECTES
MOBILES DE DÉCHETS SPÉCIAUX

Points de collecte mobile	Lieux	Dates	Heures
Belfaux	Derrière la déchetterie Route des Prés 1782 Belfaux	02.07.2022 19.11.2022	9h30 - 11h30
Belmont-Broye (Domdidier)	Parking de la gare de Domdidier Impasse de la Gare 2 1564 Domdidier	28.05.2022 22.10.2022	9h30 - 11h30
Estavayer (Lully)	Edilité (ancienne déchetterie) Route de Lully 64 1470 Lully FR	11.06.2022 12.11.2022	9h30 - 11h30
Prez (Prez-vers-Noréaz)	Dépôt des cantonniers (SPC) Route du Moulin 29A 1746 Prez-vers-Noréaz	04.06.2022 05.11.2022	9h30 - 11h30
Châtel-St-Denis	Devant la déchetterie (à gauche) Route de Palézieux 175 1618 Châtel-St-Denis	25.06.2022 26.11.2022	9h30 - 11h30
Ursy	Parking de la salle communale Rue de l'Eglise 6 1670 Ursy	18.06.2022 29.10.2022	9h30 - 11h30



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEEn
Amt für Umwelt AfU

WWW.FR.CH/SEEN



Programme

Médiévales de Neyruz, le vendredi 1^{er} juillet

place de l'Aigle Noir



Festivités pour tous

- 17h00 Spectacle des enfants de l'Ecole Terre-Lune dans la grande salle de l'Aigle Noir
- 18h30 Concert de folk irlandais avec le groupe «The IrishFrib's» (avec une pause intermédiaire pour les musiciens)
- Dès 22h DJ's



26 août 2022 à Neyruz
Course à pied populaire

Enfants dès 17h

**Adultes et Nordic walking
dès 19h**

Restauration et bar



Plus d'informations sur www.skiclubneyrutz.ch/la-neyruzienne





Les Amis du Théâtre de Neyruz
présentent, les 2 et 3 septembre 2022

Ney'Rire en Eclats

Festival de l'humour et du rire !

Se lancer dans l'organisation d'un festival du rire, quelle drôle d'idée !

Suite à l'interruption soudaine de leurs représentations théâtrales en mars 2020, les Amis du Théâtre de Neyruz ont souhaité se remettre en selle. Est alors apparu l'idée d'un festival du rire mêlant acteurs, humoristes, catcheurs de l'impro et toute autre forme de spectacle comique.

Si la programmation a pris forme rapidement, restent les délicats problèmes du financement, de la communication, de la logistique, en fait de toute l'organisation autour de cet événement, afin d'accueillir au mieux les artistes, les invités et le public.

Contrairement à d'autres festivals de théâtre, Ney'rire en Eclats se veut un festival régional, convivial, à taille humaine, accessible à tous, un festival mêlant découvertes théâtrales et humoristes confirmés.

Si ce projet vous intéresse et que vous souhaitez y participer activement, n'hésitez pas à nous contacter !

Un énorme MERCI à vous tous, festivaliers, qui assisterez aux spectacles et à la fête.

Recherche de bénévoles et de membres

Vous aimez le monde du spectacle ?

Vous avez envie de monter sur les planches ?

Vous désirez explorer la pratique théâtrale ?

Vous avez des compétences dans des domaines comme la coiffure, le maquillage, la technique, la construction de décor ?

Vous aimeriez faire partie d'une équipe dynamique et motivée à monter des spectacles ?

N'hésitez plus et rejoignez-nous !

info@theatre-neyruz.com





Corporation forestière Forêts-Sarine
Route de Grangeneuve 19, 1725 Posieux
026 305 54 56 - www.forets-sarine.ch

Forêts-Sarine, par mandat de votre commune, assure la gestion des forêts dont votre entité est propriétaire.

Sa mission est de :

- exploiter et mettre en valeur les produits de la forêt, notamment pour la production d'énergie
- protéger les régions à risque contre les dangers naturels (processus torrentiels et glissements de terrain)
- sécuriser les sentiers et les structures d'accueil du public en forêt
- favoriser la biodiversité en forêt, notamment par la revitalisation de biotopes
- conseiller et collaborer avec les propriétaires forestiers privés
- répondre aux demandes des citoyens concernant la forêt

Les équipes forestières de FORÊTS-SARINE mettent également leurs compétences à disposition des communes et des particuliers pour réaliser des travaux à valeur commerciale.

DANS LES FORÊTS PRIVÉES :

- Coupe de bois
- Débardage de bois
- Plantations
- Soins aux jeunes peuplements



POUR LES ENTITÉS PUBLIQUES :

- Aménagement et entretien de sentiers et parcours à thème
- Construction et pose d'escaliers et barrières
- Réalisation de place de pique-nique
- Entretien de haies vives
- Abattages spéciaux en milieu urbanisé
- Stabilisation de terrain (caissons en bois, stabilisation biologique)



POUR LES PARTICULIERS :

- Elagage, entretien de haie
- Abattage et taille de sécurité de grands arbres
- Construction et livraison de tables et bancs en chêne massif
- Fourniture de traverses et carrelets en chêne massif
- Valorisation de bois précieux (vente aux enchères lors de mises)
- Location d'une fendeuse à bois verticale 20 t.



Contactez-nous pour une demande de devis ou pour tout renseignement !

Contact par commune sur www.forets-sarine.ch

(toutes les prestations listées ci-haut sont bien entendu accessibles à toutes les catégories de mandant)





Horaires d'ouverture

Horaires d'été de l'administration

Durant la période estivale, l'administration communale sera fermée du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet 2022.

Les horaires d'ouverture du 11 au 15 juillet et du 25 juillet au 18 août seront les suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	Fermé
Mardi	08h00 à 11h30	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	08h00 à 11h30	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	Fermé

L'administration communale

vous reçoit et répond à vos appels comme suit :

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	13h30 à 18h00
Mardi	08h00 à 11h30	Fermé
Mercredi	08h00 à 11h30	Fermé
Jeudi	08h00 à 11h30	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	Fermé

La déchetterie

est ouverte comme suit :

Lundi	17h00 à 19h00
Mardi	17h00 à 19h00
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	17h00 à 19h00
Vendredi	17h00 à 19h00
Samedi	09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Une application est disponible pour smartphone MEMODéchets, vous y trouvez toutes les informations utiles pour l'élimination de vos déchets ordinaires ou spéciaux.

Cette publication est imprimée en Suisse chez media-f

